Comité de coordination du CODEVIC de Cœur d'Essonne Agglomération
Mardi 6 décembre 2022 – Maréchaussée
Compte-rendu synthétique et relevé de décisions

Présents	François BATAILLARD, Etienne MONPAYS, François FROMONT, Leïla NGOCK, Paul MASSON, Jean-Marie GARRIDO, Gilles FREYSSINET, Dominique POULIQUEN, Gilles LELU, Emmanuel BRETON
Excusés / Absents	Alain LAMOUR, Frédéric PETITTA, Juliette GUILHAUMON, Fabrice WALLOT, Gilles LESPERT-CHABRIER, Olivier AUGER, Elodie BEAUDRON, Julien MOLL, Grégory LOESEL

Courrier du Président d'Orge Hurepoix Environnement :

Les membres du comité de coordination ont pris connaissance du courrier en date du 5 décembre adressé par M. Emmanuel DESERT, Président d'Orge Hurepoix Environnement à l'attention du Président du CODEVIC, M. François BATAILLARD. La demande formulée est une « réorientation rapide des axes de travail du CODEVIC » et que le CODEVIC « s'autosaisisse » sur plusieurs documents Cœur d'Essonne (PCAET, PLD, PPBE, SCOT) dans le cadre du rôle fixé par la loi aux conseils de développement.

Après lecture des motivations du courrier, il a été proposé de convier M. Emmanuel DESERT à la prochaine réunion du comité de coordination, qui se tient le 19 janvier 2023, afin d'échanger sur les différentes questions soulevées.

En effet, si les sujets abordés par M. DESERT visent un objectif louable de protection de l'environnement, la méthode proposée ne semble pas adaptée en cela qu'elle tendrait à utiliser le CODEVIC comme relai des avis portés par son association, et exprimer son désaccord avec les projets adoptés par les élus de Cœur d'Essonne. C'est particulièrement le cas pour le SCOT de Cœur d'Essonne qui avait fait l'objet de réunions lors du précédent conseil de développement et qui est, par ailleurs, désormais effectif.

Or, le CODEVIC n'a pas vocation à s'auto-saisir ni à imposer des sujets aux élus de Cœur d'Essonne, mais être force de proposition, d'initiatives et d'appropriation citoyenne des politiques publiques définies et mises en œuvre par l'agglomération.

Par ailleurs, le comité de coordination souhaite particulièrement que le CODEVIC travaille sur des actions concrètes et soit force de proposition, plutôt que de donner un avis général sur des plans ou documents cadres de politiques publiques.

Programme de travail du CODEVIC :

Le comité de coordination souhaite prioriser les travaux sur le développement d'ateliers de création, de travail, où les membres du CODEVIC peuvent s'impliquer, être acteurs.

Plan de prévention du Bruit dans l'environnement (PPBE) :

Le comité de coordination est notifié de la mise à disposition du projet de PPBE pour consultation et

émission d'avis et observations du 1er décembre 2022 au 1er février 2023. La question se pose de la mobilisation du CODEVIC, pendant ou après la clôture de la phase de consultation sur le projet de PPBE.

Les membres du comité de coordination souhaitent prioriser les travaux du CODEVIC sur des ateliers opérationnels. Le projet de PPBE étant ouvert à consultation et observations du public, les membres peuvent émettre les avis directement dans le cadre de ladite consultation sans nécessité de réunion spécifique. À réfléchir dans un second temps d'un atelier opérationnel sur le bruit urbain et les actions pouvant être mise en place pour le réduire.

Prévention des déchets :

Suite aux premières phases de visites de l'écosite à Vert-le-Grand, les membres du comité de coordination souhaitent poursuivre les ateliers sur la prévention des déchets. Le(s) atelier(s) seraient à entreprendre dès le premier semestre 2023. Le programme de travail sera adapté en ce sens.

Programme SESAME :

Veille foncière :

Sur la thématique du foncier dans le cadre du programme SESAME, il est retenu de convier au préalable l'animatrice de Terre de Liens, Laureen CHICHE, au comité de coordination du 19 janvier 2023, pour valider le cadre de mobilisation du CODEVIC sur les pistes foncières.

Outils de communication :

Un retour a été fait sur le deuxième atelier co-créatif qui s'est tenu le 1er décembre, ainsi que la réunion de restitution avec les animateurs de l'agence Mots-Clés. Les participants aux ateliers co-créatifs ont conceptualisé durant ces temps les idées de fiches de recette SESAME et d'une application interactive, sur un modèle de géocaching. Le comité de coordination attire l'attention sur la nécessité d'un important investissement financier et humain pour la mise en place d'une application mobile à destination de l'ensemble des habitants, difficilement compatible avec les moyens du CODEVIC et de l'Agglomération. Le comité propose de poursuivre l'idée d'un jeu physique, à définir avec l'agence, en le priorisant davantage à destination des enfants ou des établissements éducatifs. Un ou plusieurs ateliers de travail sera organisé au 1er trimestre 2023 pour approfondir et finaliser cette idée, afin de proposer à l'Agglomération un jeu utilisable et adaptée. Pour ce qui est des fiches SESAME, le travail réalisé est suffisamment abouti pour permettre au service communication de l'Agglomération d'étudier ses modalités de mise en œuvre, et revenir vers les membres du CODEVIC.

Collectif Sésame :

À la suite du dernier atelier « collectif Sésame », il est acté par le comité de coordination que le CODEVIC a vocation à jouer le rôle de collectif et de relai des actions du programme Sésame. Pour cela, les membres du CODEVIC souhaitent avoir une information plus complète du programme. Des ateliers dédiés, renommés « ateliers de transmission Sésame » seront ainsi organisés, avec la mise en place d'outils pour alimenter en continu les membres du collectif (Newsletter, brochures…).

Climat – Air – Energie :

Mme Leila NGOCK présente les deux animations concernant le climat qui peuvent être mises en place, suite à la proposition faite en plénière du CODEVIC de juillet : l'atelier « fresque du climat », et l'atelier « renaissance écologique ». Le second parait plus adapté au CODEVIC, car davantage orienté grand public et porté sur les initiatives pouvant être mises en place.

Le comité de coordination valide l'organisation de cet atelier pédagogique et de sensibilisation, avant la

mise en place d'ateliers de travail au 2nd trimestre 2023 sur le projet de PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) de l'Agglomération.

Charte du CODEVIC :

Après une prise de connaissance du projet de Charte du CODEVIC et le rappel du contexte à l'initiative d'une charte, à savoir prioritairement le respect du temps de parole, le comité de coordination valide le projet qui sera présenté aux membres du CODEVIC à la plénière du 10 décembre.

Rapport d'activités 2022 du CODEVIC et résiliation de l'adhésion à la CNCD :

Mme Leïla NGOCK présente le projet de rapport d'activité 2022. Des ajustements sont faits en séance. Le comité de coordination valide le projet de rapport qui sera soumis à validation des membres du CODEVIC lors de la plénière du 10 décembre, avant présentation par M. François BATAILLARD aux élus de Cœur d'Essonne agglomération le 15 décembre au conseil communautaire.

M. François BATAILLARD propose que le CODEVIC résilie son adhésion à la Coordination Nationale des Conseils de Développement (CNCD) pour consacrer l'enveloppe, soit 2046,96€, à l'organisation des travaux inclus dans le calendrier prévisionnel du premier semestre 2023.

Renouvellement du comité de coordination :

Les rencontres du comité de coordination présentent un taux de présence de près de 50% sur les membres volontaires inscrits au premier semestre 2022. Afin de permettre à de nouveaux potentiels volontaires de rejoindre les réflexions du comité de coordination, M. François BATAILLARD sollicite le renouvellement de l'instance lors de l'assemblée plénière du 10 décembre prochain.

Outils de communication du CODEVIC :

Mme Leïla NGOCK notifie le comité de coordination du projet de création d'une plateforme extranet avec le service communication de l'agglomération, qui devra être rendu en janvier 2023 et présenté au prochain comité de coordination. Une autre initiative initiée par les membres du CODEVIC en atelier collectif SESAME, est celle d'un espace de discussion. Il s'agirait d'un espace consacré au programme SESAME. Le service communication préconise l'utilisation de l'application de messagerie instantanée Signal, avec une animation/modération assurée par des membres du Collectif SESAME / du CODEVIC. Les deux projets sont en cours de création.